



Rappel des votes, positions, interventions
du groupe
au cours de l'année 2013.

- Conseil du 10 décembre 2013
- Conseil du 30 septembre 2013
- Conseil du 11 juillet 2013
- Conseil du 7 juin 2013
- Conseil du 27 mars 2013
- Conseil du 6 février 2013

Conseil municipal du 10 décembre 2013

Communications du Maire avant d'aborder l'ordre du jour proprement dit :

Redécoupage des cantons, ce qui va changer dans la couronne Nord-Ouest : Lambersart (22^e canton) prendrait la tête du canton qui comprendrait : Bousbecque, Comines, Linselles, Lompret, Quesnoy sur Deûle, Verlinghem et Wervicq-Sud. Discussion au Conseil Général le 19 décembre prochain.

Rythmes scolaires : une réunion a eu lieu avec des communes voisines à l'initiative de Bernard Gérard., Maire de Marcq en Baroeul. Un questionnaire a été adressé aux enseignants, ass. de parents d'élèves, sportives et petite enfance. Le maire et Mme Angot ont rencontré les animateurs des contrats temps libre, les agents d'entretien des écoles. Il se dégage un résultat très net pour le mercredi, même sans cantine. gt

Délinquance : 1022 en 2012, 882 en 2013 entre janvier et Octobre ; les caméras de vidéo protection en cours d'installation. Opération terminée avant les élections. Vente par le SIVOM Alliance Nord-Ouest du réseau câblé à Numéricable, maintenant NC Numéricable, reversement aux communes partenaires pendant 10 ans, cette année env. un peu moins de 50 000€ versé au budget de la ville.

Convention des maires – bilan carbone : le plan d'action en faveur des énergies durables est validé.

Pacot Vandracq : deux articles dans la Voix du Nord (petits commerces et Centre Social) dont l'un trouvera réponse de Villogia demain . .

Question de PY Pira et de N.Bouche (1) concernant les problèmes dont s'est fait écho la presse au Centre Social : mise à disposition d'une chargée de mission pour clarifier le fonctionnement ; on se dirige sur un changement de nom (médiathèque Marguerite Yourcenar au rez-de-chaussée et Centre Social Lino Ventura au 1^{er} étage), en gardant quelques services municipaux. Le Pôle d'Animation Municipale deviendrait Pôle d'Animation inscrit au fronton du bâtiment ! Propositions à la CLCV et aux financeurs, dont la CAF. Nous devrions être informés sur l'avancement des discussions et propositions.

On nous remet un rapport d'analyse financière réalisée par le trésorier public et C.Caudron commente quelques ratios et tableaux financiers.ts

Lambersart garde sa 3e fleur.

Nous nous « sommes abstenus » à propos du Procès Verbal de la séance de Conseil Municipal du 30 Septembre 2013.

Nous « n'avons pas donné acte » de la décision 6951, en cohérence avec notre remarque lors du Conseil Municipal du 24 octobre 2012 (décision n° 6750 du 15 octobre 2012), dans le cadre de l'application des articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nous « avons voté » pour que M.Briffaut et Mme Angot nous représentent à l'Union syndicale d'Aménagement hydraulique du Nord, fusion de 9 syndicats hydrauliques

Nous « avons voté » pour le remboursement des frais de formation de M. Jérôme Roussel, Conseiller

Municipal, à Lille le 5 décembre 2013

Nous «avons voté pour » les ouvertures et virements de crédits, la mise à jour des autorisations de programme et les mesures conservatoires jusqu'à l'adoption du budget primitif de l'année 2014. A notre demande, le projet d'enfouissement des réseaux à la Cité familiale passe en AP (Autorisations de Programme). Les résultats des marchés sur appels d'offres ont permis de gagner 1 million d'euros sur les investissements au Pacot, notamment sur les opérations de voirie et l'aménagement du parc urbain. Quelques crédits de paiement ont été modifiés ou diminués, par exemple l'aménagement du square Charles Senet.

Nous « avons voté pour » la reconduction du Contrat Enfance Jeunesse avec la CAF (2013/2016) bien que nous n'ayons pas eu tous les éléments du contrat, ceci pour ne pas retarder le processus habituel. Nous espérons qu'il nous parviendra dès que la Mairie l'aura reçu !

Nous « avons voté pour » un avenant à la convention de partenariat passée entre Lille Métropole et la Ville de Lambersart / Maison folie Le Colysée relative au réseau des fabriques culturelles - saison 2013-2014

Nous « avons voté pour » le renouvellement de la convention avec l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances

Nous « avons voté pour » le remplacement de membres représentant les associations d'usagers du restaurant scolaire au sein de la commission consultative des services publics locaux

Nous « avons voté pour » le lancement de la procédure simplifiée de délégation de service public pour la gestion et l'exploitation de la chambre funéraire rue de Verlinghem

Nous « avons voté pour » l'aliénation de la parcelle AH 1393 sise rue du Bourg au profit de Vilogia pour la résidentialisation des immeubles Cigognes-Dieuleveult dans le cadre du Plan de Rénovation Urbaine du Pacot Vandracq

Nous « avons voté contre » le transfert du domaine public communal au domaine public communautaire des parcelles AZ 228, AZ 229, AZ 481, AZ 523 (parties) dans le cadre de la réalisation d'un parking sis allée Georges Delfosse et « contre » la constitution d'une servitude de passage dans le cadre de l'aliénation des immeubles sis 48 et 50 avenue Debuire du Buc au profit de la SMENO. Notre proposition pour éviter la servitude a été refusée.

Nous « avons voté pour » la modification d'emprise foncière dans le cadre du bail emphytéotique entre la Ville et la SA UES HABITAT PACT pour les logements sis 34-42-44 rue Georges Boidin et 2 Cour Soufflet.

Nous « avons voté pour » l'avenant n°16 à la convention d'hébergement avec le lycée Jean Perrin (cantine des enfants de CM2 d'A. Samain

Nous « avons entendu » les rapports d'activités 2012 et 2011 modifié de la délégation de Service Public sur la restauration scolaire

Nous « avons voté pour » l'affiliation du Syndicat Mixte Région Numérique au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Département du Nord

Nous « avons voté pour » la modification du tableau des effectifs.

Nous « avons voté pour » des « avances » sur subventions au titre de l'année 2014 pour quelques associations qui reçoivent des subventions importantes de la Ville et avec lesquelles elle signe des conventions chaque année

Nous « avons voté pour » quelques subventions exceptionnelles

Nous « avons voté pour » des conventions à intervenir entre la Ville et la CAF du Nord autour du dispositif de lutte contre l'indécence des logements

Nous « avons voté pour » l'attribution d'une subvention dans le cadre du projet citoyen au Club de Prévention.

Nous « avons voté pour » la mise en place d'une convention cadre pour la végétalisation de la rue Gabrielle Bouveur, voire d'autres rues du quartier de Cantelieu et la mise en place d'une demande d'autorisation pour la création de fosses de plantations dans le cadre du projet "Verdissons nos murs"

Au préalable au vote sur les six dernières questions inscrites à l'ordre du jour et plus spécialement le maintien ou non dans ses fonctions de M. Yvon Cousin, la représentation de la commune par l'intéressé à Lille Métropole Communauté Urbaine, au SIVOM Alliance Nord-Ouest et au Syndicat intercommunal pour la création et la gestion de la fourrière pour animaux errants de Lille et environs, Yvon Cousin, Jérôme Roussel, Ali Achouri par la voix de M. Claude Chasseing, Jérôme Roussel, Christiane Krieger et le Maire ont successivement pris la parole et fait des déclarations.

Discussion à propos des modalités du vote : vote secret, vote à main levée, scrutin uninominal. Sur le non maintien de M. Yvon Cousin dans ses fonctions d'adjoint, par vote uninominal : 25 voix pour, 9 contre et 1 abstention.

Pour la suppression d'un poste d'adjoint : 30 voix pour et 5 abstentions

Nous avons voté pour la mise à jour du tableau des indemnités de fonction des titulaires des mandats locaux résultant des conséquences des votes précités : retrait de fonction de M. Y. Cousin et des délégations à B. Coffyn et F. Dehaeze

Nous n'avons pas pris part au vote sur les délibérations relatives à la représentation d'Yvon Cousin et Bernard Coffyn au SIVOM Alliance Nord et leur remplacement par M.J. Angot et P. Ribeaucourt, de même sur le remplacement d'Yvon Cousin par J.J. Briffaut au Syndicat pour la fourrière notamment pour divergences quant à la vacance des postes et les modalités des votes.

(1) Monsieur le Maire,

Lors du dernier Conseil Municipal, je vous interrogeais sur le centre social du Pacot Vandracq. Vous m'avez répondu que tout le monde était satisfait de la nouvelle répartition des salles, et de l'éclatement des activités sur différents lieux.

La presse s'est faite l'écho d'un large mécontentement des usagers. La dynamique qui devait présider au renouveau du centre Lino Ventura a laissé place à un sentiment désabusé. Ce que je disais il y a deux mois, et ce que je dis là ne sont pas élucubrations d'un élu mal informé, mais une réalité constatée et entendue chaque jour sur le terrain. Confirmez-vous, de votre côté, que, comme vous le disiez il y a deux mois, tout se passe bien et que tout le monde est satisfait au centre social ?

Je vous remercie

Conseil municipal du 30 septembre 2013

A. Diers a démissionné de son poste de Conseiller Municipal. Il est remplacé par R Ledurre (Crombez ne souhaitant pas siéger), qui est installé comme nouveau Conseiller Municipal.

Communications :

Elections municipales et communautaires les 23 et 30 mars 2014.

Européennes: 25 mai 2014

Proximité : parvis au droit de la salle de sports P. de Coubertin terminé mi-décembre
travaux parkings Brassens terminés (27 pl. et 1 pour handicapé) ; 1 parking de plus entre
rues Molière et Chénier ;
voirie rue Françoise Dolto reportée en avril 2014 et travaux rue du Bourg en 2015

Haut débit, par Numéricable et Orange : Champ de Courses, Canon d'Or et Canteleu, puis les
Conquérants

Zone dite de rencontre terminée avenue de la Marne

Voirie de la Cité Familiale repoussée compte tenu de l'assainissement qu'il y a lieu de refaire avant. .

Plan bus à Canteleu : le dossier avance avec Transpole, attente de LMCU

Rythmes scolaires : le maire a répondu au directeur des services départementaux de l'Education Nationale qu'il ne donnerait pas de réponse pour le 3 décembre, comme il était demandé. Report d'un an pour concerter. Un questionnaire va être adressé à tous les partenaires.

Un groupe de travail va être créé. Y participeront : Mmes Angot et Chasseing, M. Convert et les membres de l'opposition qui le souhaitent.

Réseau de chaleur : 1700 logements sont concernés ainsi que des équipements municipaux et extra-municipaux, aussi Maria Goretti, Louise de Marillac, par exemple. Subvention de l'ADEME pour le GIP de 2,98M euros.

Eléments financiers : Supplément de 238 000 euros de FCTVA, le corollaire des travaux du Pacot-Vandracq

FPIC: 232 000 euros (soit 32 000 euros de plus que ce qui était prévu au budget).

Sécurité : Sur Canteleu, 56 cambriolages entre juin et août 2013, comme en 2012. On n'a jamais connu de telle inflation de la délinquance. Le maire retrace les événements qui se sont passés à Canteleu dont a fait état avec force détails la presse.

Vidéosurveillance : 13 caméras déjà en fonction à la Cité Familiale ;

Pacot-Vandracq et Canteleu équipés avant la fin de la présente année : 21 caméras ;

Phase 3 : marché en Préfecture, travaux prévus fin janvier 2014 : 35 caméras fixes et 4 caméras DOM

PY Pira : ½ page a été consacrée dans le bulletin municipal sur les faits de Canteleu (pense que c'est contre-productif, mettant en avant les « exploits » des jeunes délinquants).

Ordre du jour proprement dit :

Nous nous sommes « abstenus » sur l'approbation du Procès-verbal de la séance de Conseil Municipal du 11 Juillet 2013

Nous « avons donné acte », des décisions prises en application des articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, après avoir demandé une explication sur un pourcentage, (erreur de chiffres, corrigée du fait de notre intervention) et demandé l'obtention d'un rapport d'étude confiée au Cabinet d'architectes « O Architecture » sur le centre-ville. Le maire a donné son accord pour que nous en disposions.

Il a été procédé à la nomination de R. Ledurre dans les commissions dans lesquelles siégeait Antoine Diers

Nous avons voté « pour » les modifications des statuts du Groupement d'Intérêt Public Lille Métropole Rénovation Urbaine

Nous avons voté « pour » quelques ouvertures et virements de crédits : réajustements des crédits nécessaires pour le paiement des factures de gaz et électricité et des dépenses de personnel notamment, par ponction sur le crédit ouvert au budget pour dépenses imprévues

Nous avons voté « pour » l'actualisation du coefficient multiplicateur applicable sur la taxe locale sur la consommation finale d'électricité.

Nous avons voté « pour » l'emploi de crédits pour dépenses imprévues (ouvertures et virements de crédits)

Nous avons voté « pour » les mesures mises en place pour le recensement de la population, comme chaque année

Nous avons voté « pour » la convention de partenariat passée entre Lille Métropole et la Ville de Lambersart / Maison Folie Le Colysée relative au réseau des fabriques culturelles – Saison 2013-2014

Nous avons voté « pour » l'augmentation des tarifs d'occupations commerciales du domaine public.

Nous avons voté « pour » les délibérations concernant les opérations immobilières:

Aliénation de l'immeuble sis 46 rue Lavoisier (230 000 euros + frais)

Désaffectation et déclassement de l'immeuble sis 73 rue du Maréchal Juin

Modalités de vente de l'aliénation dudit immeuble

Aliénation de l'immeuble sis 46 rue Georges Boidin

Nouvelles dispositions concernant l'aliénation des immeubles sis 48 et 50 avenue Debuire du Buc

Nous avons voté « pour » la demande d'inscription d'un emplacement réservé de superstructure en lieu et place d'un PAPA Immeubles sis 221, 223 et 225 avenue de l'Hippodrome et de l'Immeuble sis 2 rue Vaillant

Nous avons voté « pour » l' installation de bornes électroniques de pointage pour la restauration scolaire et la tarification des cartes nominatives

Nous avons voté « pour » la modification du tableau des effectifs du personnel municipal

Dans le cadre de la protection sociale complémentaire du personnel municipal, et dans un but d'intérêt social, nous avons voté « pour » le choix de la MNT (Mutuelle Nationale Territoriale) et la participation financière de la ville, modulée en fonction de l'indice brut (soit de 10 à 15 euros par agent)

Nous « avons voté en faveur » d'une subvention exceptionnelle au JAK (Judo, Aïkido, Karaté) de 1000 euros.

Nous avons voté « pour » la constitution d'un groupement de commandes avec LMCU et des communes de Lambersart, Roubaix, Sequedin, Tourcoing, Chereng et les CCAS de Roubaix et Tourcoing pour la passation d'un marché portant sur l'acquisition de matériels d'impression de proximité.

Nous avons voté « pour » une demande de subventions dans le cadre de l'acquisition d'équipement de terminaux pour procès-verbaux électroniques

Nous avons « pris connaissance » de l' évolution des aides municipales dans le programme intérêt général (PIG) Habitat Durable ;

Du rapport d'activités annuel 2012 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers ;

Du rapport d'activités annuel 2012 des marchés d'approvisionnement.

Nous avons posé une question « orale - écrite » au maire relative au pôle d'animation municipal (PAM) et en particulier sur les locaux affectés au Centre Social. Plusieurs sites dans ce PAM.

Réponse du maire : co-financeurs (CAF et Conseil Général) informés, la moitié de la participation de la CAF versée, les utilisateurs, notamment les parents (pour les centres de loisirs municipaux) satisfaits. Tout le monde a été relogé. Tout se passe bien ! Démolition du Centre social début 2014.

Prochain conseil municipal prévu en décembre prochain.

Conseil municipal du 11 juillet 2013

Comme c'est maintenant la tradition, le Maire, avant d'entamer l'ordre du jour de la séance de conseil de ce 11 juillet 2013, procéda à plusieurs communications :

Le dossier du câble : le contrat a été signé entre Numéricable et le SIVOM Alliance Nord-Ouest ce jour. Les fibres optiques ont été cédées mais nous restons propriétaires des fourreaux qui pourront être loués à Numéricable et le cas échéant à d'autres opérateurs. Cession 3 M€ Lambersart a un droit de tirage de 550 000€ sur 10 ans. Comment pouvoir réinvestir ces crédits d'investissement. Fonds de concours impossible. Une étude juridique a été réalisée. Soit nous transmettons cette compétence et nous mutualisons les moyens ou, par exemple, on consacre la somme à un local d'archives (Lambersart est à saturation dans ce domaine). Nous avons une avance technologique très importante. Orange a mis les bouchées doubles dans les quartiers Conquérants et le Canon d'Or, le reste viendra, objectif du 100 Mga d'ici 3 ans.

Rythmes scolaires : mise en application à la rentrée scolaire de 2014. La concertation est en marche. Le Maire présente le cadre général de la réforme et les dérogations possibles sous réserve de la mise en œuvre d'un PEL (Plan éducatif local).

Il faudrait tenir compte à Lambersart des nombreuses activités périscolaires et probablement se diriger vers un PEL. Le coût de la réforme est important.

Une réunion s'est tenue dernièrement en présence de l'Inspectrice de l'EN, Mme Judith François, réunion à laquelle étaient invités les enseignants, les représentants de parents d'élèves, les présidents d'associations culturelles et sportives. Un questionnaire va leur être envoyé avant la fin septembre. Les différents acteurs auront jusqu'à la fin de l'année pour pouvoir nous faire part de leurs attentes et suggestions, pour sérier les problèmes. Deux ou trois scénarii seront élaborés et chiffrés dont celui du décret.

C'est la nouvelle équipe issue du scrutin des municipales prochaines (mars 2014) qui décidera et présentera son projet à l'inspection d'Académie.

Sur la suggestion de PY PIRA le maire, qui ne souhaite pas faire un référendum là-dessus, veut bien que l'on mette dans le bulletin municipal un coupon pour recueillir les idées, les demandes afin de favoriser la participation des citoyens car c'est eux qui financeront les réformes.

Projet avec la Sauvegarde du Nord : Il pourrait être utile de former des chômeurs sur les métiers du développement durable. Les entreprises ont des besoins dans ce domaine. Pour ce faire, construction d'un bâtiment dédié aux métiers du développement durable, pour la formation d'une trentaine de personnes qui participeraient à l'édification de l'immeuble. La Ville pourrait donner le terrain qu'elle possède dans le Triangle des Ormes, au niveau des jardins d'insertion. Des financements seront demandés à la Région et au Département pour la formation et l'insertion tandis que la Sauvegarde prendrait en charge l'ingénierie. On associerait aussi le MEDEF, des grosses entreprises distributrices de matériaux, etc...

Il s'agirait d'un projet phare pour Lambersart. Le Maire a rencontré Louis Gallois mi-juin lors du lancement du Fonds de dotation de la Sauvegarde du Nord dont il est le président. Le montage de ce projet prendra un demi-mandat.

A la demande du Maire, Mme Maiffret, Vice-présidente du CCAS, commente un power-point consacré aux actions du **CCAS** et en particulier sur les **aides facultatives**.

Lors de la séance du 27 mars dernier, le Maire avait demandé à C. Caudron, adjoint aux finances, d'organiser une séance pédagogique sur l'ensemble des AP/CP, sous-entendu aux « néophytes » que nous sommes !

Faisant référence à sa bonne intention, en l'absence de C. Caudron, il donna la parole au DGS de la Ville, O.Kakol, pour nous commenter non pas les AP/CP et, bien entendu, pas celle relative à la **rénovation urbaine du Pacot**, mais un **bilan financier réactualisé**, à mi année 2013, sur le coût de cette opération qui devrait être achevée fin 2014. Il en ressort un gain de 1,133M€ par rapport au coût initialement estimé, mais nous reviendrons sur cette question prochainement. Au passage il ne manqua pas de remercier J.L. Borloo, qui, sur sa proposition, rappelons le, s'est vu attribuer le nom du parc urbain du Pacot-Vandracq.

Puis, enfin, il s'attacha à expliquer avec force et détails les tractations qui l'amenaient à demander le retrait d'une nouvelle question inscrite à l'ordre du jour en ce qui concerne la **vente du terrain** sur lequel est édifée la salle de sports **Pierre de Coubertin** en cours de démolition ; opération qui avait suscité nos interrogations et une certaine agressivité du Premier Magistrat lors des conseils des 27 mars et 7 juin derniers. (voir la synthèse)

Puis **l'ordre du jour du conseil municipal** fut abordé :

Nous nous « sommes abstenus » sur le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 7 juin 2013 ;

Nous avons « donné acte » au Maire de ses communications relatives à l'application des articles L. 2122.22 et L. 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Nous avons choisi de quitter la séance sur la question relative aux frais de mission relatifs aux déplacements de Mme Savary, MM Reynaert et Daubresse à Paris le 11 juin dernier.

En effet, ayant demandé à avoir copie des justificatifs, quelques jours avant la séance, il nous a été répondu que cela n'était pas possible en raison « des vacances au sein du personnel municipal » et que nous les aurions le lendemain. De toute évidence il s'agissait d'arguties (3 photocopies) dans le seul but de nous ennuyer. Il ne faut surtout pas demander d'explications, certains domaines sont réservés !!

Nicolas Bouche a fait la déclaration suivante :

Monsieur le Maire,

Nous avons reçu vendredi 5 juillet dans la soirée les 34 délibérations à l'ordre du jour du Conseil se déroulant 6 jours plus tard. Les ayant étudiées, nous avons sollicité, par mail, le dimanche 7 juillet, des documents nous permettant de mieux appréhender 3 de ces 34 délibérations.

Nous avons appris hier soir que les factures concernant la délibération qui nous est soumise ici ne nous seraient pas communiquées avant le Conseil. Raison invoquée : « les vacances au sein du personnel municipal ».

Le Conseil municipal n'est pas une Chambre d'enregistrement.

Nous ne votons pas les yeux fermés, et nous invitons chacune et chacun de nos collègues à faire de même.

Dans ces conditions, nous quittons cette séance de Conseil Municipal.

Nous regrettons de ne pas pouvoir vous informer des autres questions traitées. Une d'entre elles nous tenait à cœurs, celle concernant la vidéo protection. Dans un prochain article nous

vous ferons connaître notre point de vue et la déclaration que nous avons préparée pour cette question.

Conseil municipal du 7 juin 2013

Nous nous sommes « abstenus » sur l'approbation du Procès Verbal de la séance de Conseil Municipal du 27 Mars 2013

Nous avons « donné acte » au maire des décisions et des marchés publics, en application des articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités territoriales

Nous avons « approuvé » le retour de Mme Musmeaux à la présidence déléguée de la Commission d'Appel d'Offres ou d'Adjudications.

°°°000°°°

Communications du maire :

Décès de Pierre Mauroy : hommage

Exposé sur la politique des transports de LMCU : V'Lille, Tram- train, Bus, budget et notamment budget en déséquilibre qui a recourt, pour son équilibre, au budget général de Lille Métropole et ce dans de très large proportion

Câble : fin des négociations, dans le cadre du SIVOM Alliance Nord Ouest, avec Numéricable, après concession de 25 ans. 3M euros à percevoir pour l'ensemble des villes du Sivom. La Madeleine et Marcq en Baroeul veulent leur argent. La répartition de la somme par ville n'est pas simple juridiquement... Pas de fonds de concours pour un Syndicat qui n'est pas fiscalisé. A voir à mutualiser des moyens, avec l'argent des recettes : archives, vidéoprotection avec l'argent ??

Le SIVOM devrait aussi percevoir une somme annuelle pour les fourreaux.

Numéricable et Orange vont développer le Haut Débit à Lambersart. Pour le moment Canon d'Or et Champ de Courses, les autres quartiers suivront.

Sécurité - vidéosurveillance : réussite sur la Cité familiale (couplée à service de prévention) (nette augmentation des cambriolages sur Lambersart). Donc programmation de VS sur Canteleu et Pacot. (prochain Conseil municipal le 11 juillet). 500 000€ financés par emprunt (60 caméras au total)

Police Municipale (pouvoirs limités). Voisins vigilants actuellement testée aux Conquérants devrait être étendue.

Convention tripartite à signer prochainement entre Avenir et Loisirs, Conseil Général et Ville. : Public concerné 11/ 25 ans: insertion des jeunes et prévention décrochage scolaire, rupture familiale (Pacot depuis 1 an, Canteleu depuis début d'année).

19 juin à 18 heures au pré fleuri: réunion parents d'élèves et directeurs, pour information sur rythmes scolaires (propositions à faire avant mai 2014)

La Ville a remporté un grand Prix de la politique du logement national dans un concours réservé aux quartiers de la Rénovation Urbaine

°°°000°°°

Nous nous sommes « abstenus » sur le vote du Compte Administratif 2012 (voir la synthèse) Abstention également de MM. Roussel et P.Y.Pira et Mme L. Dubois

Nous avons voté « pour » l'affectation des résultats du CA 2012 dont les écritures ont d'ailleurs été reprises dans le Budget 2013, preuve, s'il en était besoin, qu'au mois de mars les chiffres du CA sont connus de la majorité

Nous avons voté « en faveur » du compte de gestion du Comptable du Trésor de l'exercice 2012

Nous avons voté « pour » l'admission en non valeur de créances irrécouvrables

Nous avons voté « pour » les ouvertures et virements de crédits, dont le crédit pour la démolition de la Salle Pierre de Coubertin

Nous avons voté « pour » l'utilisation de la ligne de crédits pour dépenses imprévues en fonctionnement afin de réajuster les crédits insuffisants prévus pour payer les factures de gaz : 80 000€

Nous avons voté « pour » la modification des AP/CP, conformes à ce que nous disions lors du vote du BP 2013

Nous avons « donné acte » du bilan annuel des acquisitions et des cessions immobilières - année 2012

Nous avons voté « en faveur » du versement de l'indemnité de gardiennage des églises communales

Nous avons voté « pour » les désaffectation et déclassement des parcelles AH 1287 et AH 1289 sise rue du Bourg et pour l'aliénation de la parcelle AH 1289 (partie) sise rue du Bourg (voir la synthèse)

Nous avons voté « pour » la décision définitive d'aliénation des immeubles sis 50 et 48 avenue Debuire du Buc.

Nous avons voté « pour » le toilettage du PLU avec demandes de levées de réserve

Nous avons voté « pour » la signature de la convention de coopération avec LMCU dans le cadre de la prévention de Bruit dans l'Environnement (PPBE) et le dispositif d'assistance aux communes.

Nous avons voté « pour » l'avenant n°14 à la Délégation de Service Public sur la restauration municipale.

Nous « avons approuvé » le renouvellement de l'adhésion de la ville à l'Association des Acheteurs des Collectivités Territoriales

Nous avons voté « pour » des subventions exceptionnelles
Amitiés internationales
Groupe vocal les Harmoniques
Amicale du 43^e RI
Ecole Jeanne d'Arc pour 100e anniversaire de l'école
Club Nord Madame

Jean Perrin

Association Les Canoniers pour l'organisation de leur concours exposition

A noter que 18 dossiers ont été retenus dans le cadre d'Appel à Projets. La remise des prix aura lieu le 20 juin à 18 H à l'Hôtel de Ville

Nous avons voté « pour » l'appel à projets - sport et citoyenneté – avec l'attribution de subventions à : Iris Foot, Iris Hockey, Jeune France Lambersart, Football Club de Lambersart

Nous avons voté « pour » la modification du tableau des effectifs, en fonction des réussites au concours, de démissions ou de départ à la retraite.

Nous avons voté « pour » le contenu du dossier et les modalités de l'appel d'offres organisé en vue de la mise en place de la protection sociale complémentaire des fonctionnaires de la ville

Conseil municipal du 27 mars 2013

Communications:

- Débat sur l'eau à la demande M. Pira (malheureusement absent) : reprise et commentaires des tableaux présentés à LMCU qui doit délibérer sur ce dossier en juin prochain. Délégation de service public, comme c'est le cas pour la majorité des communes actuellement ou régie directe de la communauté ?

Compte tenu des changements à intervenir sur le mode de désignation des conseillers communautaires, le Maire se propose, à chaque séance de conseil municipal, d'informer les élus sur les grands sujets structurants de LMCU : eau, assainissement, ordures ménagères, transports....

- Retour sur la neige: comme les bus ne pouvaient pas circuler et pour la cantine, les repas ont été amenés dans les écoles et sites décentralisés, et aucun repas n'a été jeté...

- Ecole Bettignies Perrault : malgré argumentaire, l'inspecteur d'académie maintient la décision de fermer une classe. Circulaire sur l'enseignement des langues de culture d'origine qui remplacerait 3h de cours actuels par 3 heures de cours d'arabe, de russe ou d'italien par exemple et selon... Dans le contexte de cette suppression de poste et de la réflexion sur les rythmes scolaires, un courrier va être adressé à l'inspecteur d'académie.

- Plan de formation du personnel municipal : nombreuses réunions pour identifier les besoins, validation par le Comité Technique Paritaire, 287 formations pour 558 agents – budget 124 000 euros entre inscription budgétaire et formation du CNFPT à travers la cotisation versée à cet organisme par la ville.

- Terrain de tennis supplémentaire Iris Club. Si ça doit se faire, ça ne sera pas au détriment du Football Club de Lambersart. Il faudrait que le président sollicite la mairie, et qu'une réunion soit organisée.

Nous nous sommes « abstenus » sur l'approbation du Procès Verbal de la séance de Conseil Municipal du 06 Février 2013

Nous avons posé une question sur la décision 6837* et avons acté, en application des articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales les décisions et les marchés publics passés depuis le dernier conseil municipal.

*contentieux relatif à la mise en œuvre de la résine au PAM. Le revêtement présente des défauts: 4 intervenants différents, qui se renvoient la balle, d'où mise au contentieux.

Nous avons « accepté » que, durant l'indisponibilité de Melle Musmeaux, Christophe Caudron assume la présidence déléguée de la commission d'appel d'offres ou d'adjudications.

Nous nous sommes « abstenus » sur les reports de crédits - reste à réaliser 2012 - Dépenses et recettes d'investissement - puisque nous n'avons pas les éléments du CA 2012.

Nous avons « voté » pour une baisse de 1,45% du taux de la taxe d'habitation (PS et PC se sont abstenus). A noter que corollairement les valeurs locatives seront en hausse de 1,80%.

Nous avons voté « contre » le Budget Primitif 2013 (comme PS et PC).

Nous avons voté « pour » l'amortissement de la subvention d'équipement versée en 2012 à la Bibliothèque pour Tous (12 000 euros).

Nous avons voté « pour » la convention d'occupation du rez-de-chaussée du Colysée par l'Espace Naturel Lille Métropole, comme tous les ans, afin qu'il y aménage un point accueil et

un relais nature.

Nous avons voté « pour » les désaffectation et déclassement des parcelles cadastrées AH 1294 et AH 1295 au profit de Vilogia pour la résidentialisation des immeubles "Coquelicots - Primevères" dans le cadre du Plan de Rénovation Urbaine du Pacot Vandracq ainsi que pour leur cession au profit de Vilogia.

Nous avons voté « pour » l'annulation de la délibération des désaffectation et déclassement des parcelles cadastrées section AW 454 (partie), AW 504 (partie), AW 503 des deux immeubles sis 48 et 50 avenue Debuire du Buc, et voté « pour » une nouvelle délibération concernant ces immeubles, permettant leur aliénation. Nous avons souligné notre inquiétude concernant le terrain de l'ex-bougeothèque. Le maire a réaffirmé qu'il laissait l'équipe issue des élections de 2014 décider ce qu'il serait opportun d'y réaliser.

Nous « avons approuvé » la convention de mise à disposition d'installations et d'ouvrages au profit du GIP "LAMBERSART ENERGIE 2020" pour les sous-stations, dans le cadre de la création d'un réseau de chaleur "vertueux" sur le territoire de Lambersart.

Nous avons voté « pour » la modification du tableau des effectifs du personnel municipal.

Nous avons voté « pour » le renouvellement de la convention de mise à disposition de personnel passée entre la Ville de Lambersart et l'association Agemlam.

Nous avons « approuvé » le rapport de titularisation et programme pluriannuel dans le cadre du plan de titularisation de la loi du 12 mars 2012.

Nous avons voté « pour » la modification des montants et des taux de l'Indemnité Spécifique de Service.

Nous avons voté « pour » l'attribution de subventions aux sociétés locales et à divers organismes pour 2013 , notamment Agemlam, Lino Ventura, COS, Lambersart Animation, Iris Hockey, FC Lambersart, Iris Foot, Jeune France Lambersart, et pour l'attribution de subventions exceptionnelles (2500 euros pour relancer Lambersart Athlétisme, 600 euros au Collège Anne Franck pour l'accueil des professeurs de Viersen, 200 euros à la Garderie Rameau pour les manifestations de ses 20 ans).

Nous avons « approuvé » le principe, le financement et le calendrier de l'appel à projets (projets portés par les associations et les particuliers d'une part et projets portés par les écoles d'autre part).

Nous avons « pris connaissance » que le rapport d'activité 2011 de LMCU, particulièrement volumineux, était consultable au Secrétariat Général de la Mairie pour les élus qui le souhaitent.

Intervention sur le vote du budget primitif

Monsieur le Maire, Monsieur Caudron, chers collègues,

Année après année, nous les avons attendus, année après année, nous avons été déçus. Je veux parler des chiffres définitifs de l'année écoulée, qui, seuls, permettent d'établir des comparaisons et des projections sérieuses. Mais, fin mars, à Lambersart, il est impossible d'obtenir ces chiffres ; ce semble être une règle d'airain de la majorité que de ne pas les communiquer avant le vote du BP. Nous en sommes donc réduits à nous appuyer sur les prévisions d'il y a un an pour discuter du budget de l'année à venir. Ce que je dis là va au-delà du simple regret, ça me paraît incohérent et illogique...

Au cours du Débat d'Orientation Budgétaire, j'avais parlé de « Révolution Copernicienne ». Nous nous réjouissons que cette révolution se concrétise aujourd'hui. Ce qui était impossible hier, la baisse des taux, devient possible aujourd'hui. Notons que le manque à gagner avec cette diminution (150 000€ euros environ) est compensé par l'apparition du FPIC (Fonds de Péréquation des Recettes Fiscales Intercommunales et Communales), issu de la réforme de la taxe professionnelle, que personne n'avait vu arriver, puisqu'il ne figurait pas au BP de l'année dernière. Nous n'allons donc pas réutiliser le qualificatif « d'historique », lancé par Mr Caudron l'année dernière, mais nous nous félicitons avec vous de cette décision.

Pour ce qui est du **budget primitif** :

En fonctionnement, nous prenons acte des efforts qui seront réalisés pour les dépenses, avec des recettes en baisse. Nous l'avons déjà dit, nous préférierions, entre autres, que les frais liés à la communication municipale soit moindres, et affectés à d'autres lignes. Vous parliez de 30% en moins à ce sujet, nous, nous comptons 21 %, mais, au-delà des chiffres, nous voyons bien les diminutions opérées dans les différents secteurs, et nous félicitons les agents municipaux, qui apporteront la même qualité de service à nos concitoyens, avec moins de moyens.

En investissement, en revanche, en dehors du Pacot, c'est la Bérézina. Et pour dire ça, je m'appuie sur les AP/CP, toujours instructives. A ce propos, deux remarques techniques : on peut s'étonner qu'elles ne soient pas soumises à une délibération distincte de celle du budget, comme l'indique le Code Général des Collectivités Territoriales, dans son article L-2311-9. Deuxième remarque ; celle de l'Avenue du Ml Leclerc, les lignes « éclairage public » et « végétaux, mobilier urbain » ne nous semblent pas cohérente, avec des chiffres manifestement erronés ?.

L'AP du Pacot, c'est 2 millions d'euros en moins, en 2013, 2 millions repoussés sur 2014 et 2015. C'est aussi, malheureusement 400 000 euros de subventions du Conseil régional qui disparaissent. On note 750000 euros providentiels, attendus dès cette année, provenant de la vente des terrains de l'actuelle salle P de Coubertin, salle qui ne sera pourtant détruite que dans un an ! Anticipation ! Alors, le Pacot, puisqu'on est lancé, finissons le vite, pour être sûr que les subventions promises nous soient effectivement versées...

La deuxième tranche du Centre De Gaulle, c'est l'arlésienne. Sur les AP de 2011, on faisait les travaux en 2013. Sur celles de 2012, on les faisait en 2014. Sur celles de 2013, on les repousse à 2015.

L'enfouissement des réseaux au quartier Verghelles c'est 180 000 euros de travaux qu'on ne fait plus, et l'extension du cimetière des ormes doit être manifestement suffisante, puisque on s'arrête à 320 000 euros de travaux, alors qu'on avait initialement prévu 550 000 euros ...

En revanche, la sacro-sainte vidéo-surveillance doit absolument être terminée cette année, tandis que l'on voit apparaître l'aménagement du square Senet, et surtout, l'aménagement du

Hall de l'Hôtel de Ville ; y verra-t-on bientôt la donation Clays ? A moins qu'on y mette un plateau de basket, puisque le Centre National pour le Développement du Sport (CNDS) semble vouloir nous octroyer une subvention de 100 000 euros.

Tout cela, s'il en était besoin, démontre que pour faire face aux engagements et aux échéances pris dès 2007 pour le Pacot, pour ne pas augmenter en cette année pré-électorale le montant des emprunts, et pour fonctionner correctement et baisser un peu les impôts, il a fallu décaler voire réduire la voilure sur les programmes d'investissement annoncés.

Alors, au terme de ce mandat, nous reconnaissons les efforts réalisés cette année pour tenir le budget dans un contexte financier difficile. Mais, parce qu'on a toujours le même sentiment qu'on navigue à vue, parce qu'on laisse de belles ardoises à l'équipe qui nous succédera, et parce que nous ne partageons pas vos priorités en terme d'investissement, nous voterons contre votre budget.

Conseil municipal du 6 février 2013

COMMUNICATIONS

Fermeture de classes : annonce d'une fermeture de classe à la rentrée prochaine à l'école Desrousseaux et à l'école Perrault. Si on peut comprendre la première, le maire n'est pas d'accord pour la seconde. Alors que le quartier du Pacot termine sa rénovation, que de nouvelles constructions vont se faire, notamment de l'accession à la propriété, et que par conséquent de jeunes couples vont s'installer, dans ce quartier, on va fermer une classe. C'est donc dans le quartier le plus sensible de Lambersart, situé en équivalent ZUS, et de la circonscription, qu'il y aura le plus d'élèves par classe (27,75). L'académie ne tient pas compte de l'inscription des 2-3 ans.

Site internet de la ville : présentation par C. Convert. Réalisation effectuée en grande partie par les services et l'apport d'un cabinet spécialisé, autour des thèmes suivants : Convivialité, Accessibilité et Services.

ORDRE du JOUR

Nous avons fait des remarques sur le procès-verbal de la réunion du 14 décembre 2012. En effet une question 6bis avait été rajoutée à l'ordre du jour initialement affiché en mairie et adressé aux conseillers municipaux.

Le rapport n° 6 bis reprend la décision prise en conseil d'entériner la nomination de M. Acquette comme 9^e conseiller délégué. Ce rapport ne figurait pas, à l'origine, dans le dossier envoyé aux conseillers municipaux et n'avait pas été déposé sur table le soir du conseil. Nous étions intervenus sur le mode de désignation, le 14 décembre dernier. Le maire ayant admis et décidé de prendre en compte notre remarque (une rectification doit être effectuée pour tenir compte de notre observation) nous avons voté « pour » ce procès-verbal.

Nous avons pris acte des décisions prises en application des articles L 2122. 22 et L 2122.23 du CGCT sauf en ce qui concerne la décision n° 6822. Nous avons demandé au maire en quoi consistait cette décision : prise en charge par la ville des honoraires d'avocat et des frais de justice exposés par M. Marc Philippe Daubresse dans le cadre d'une plainte déposée à son encontre pour diffamation. Le maire a fait référence au dossier qui l'opposait à Mme Thérèse DUPONT (article considéré comme injurieux à son égard et publié sur le blog de la majorité municipale, intitulé Lambersart Passionnément). Mme DUPONT a été déboutée sur la forme, le directeur du blog n'étant pas Marc Philippe Daubresse mais le 2^e adjoint.

Nous avons « approuvé » de nouvelles désignations au sein des diverses commissions municipales pour tenir compte du ralliement de M. Acquette au groupe majoritaire. L'opposition socialiste siègera, notamment, dans la commission des Finances.

Nous avons voté « pour » la prise de compétence « cours d'eau et canaux domaniaux sur l'ensemble canal de Roubaix, Marque canalisée et branche de Croix et de Tourcoing » par Lille Métropole Communauté Urbaine.

Nous avons voté « pour » la proposition de la majorité sur la réforme des rythmes

scolaires qui pointe que les financements attendus de l'Etat ne seront pas pérennes et qu'elle risque de remettre en cause plusieurs activités scolaires. Coût estimé pour la collectivité important. Demande de report à la rentrée de 2014, afin de voir ce qui se passe ailleurs et que la concertation soit suffisante. Le maire propose d'informer régulièrement le conseil municipal sur l'avancement du dossier. A suivre...

Nous avons voté « pour » la convention à intervenir avec LMCU et Vilogia pour la gestion des colonnes d'apport volontaires enterrées dans le cadre du PRU du Pacot-Vandracq.

Nous avons voté « pour » la convention à intervenir avec le SIVOM Alliance Nord-Ouest pour la mise en œuvre du service civique sur le territoire du SIVOM.

Nous avons « approuvé » les désaffectations, déclassement et cession des parcelles cadastrées section AH 570 (pie) – AH 958 (pie) – AH 1069 – AH 1060 (cession) dans le cadre de la création d'un réseau de chaleur « vertueux » sur le territoire de Lambersart.

Nous avons voté « pour » la convention à intervenir au profit du GIP « LAMBERSART ENERGIE 2020 » pour la mise à disposition d'installations et ouvrages, dans le cadre de la création d'un réseau de chaleur « vertueux » sur le territoire de Lambersart.

Nous avons voté « pour » l'application d'un tarif scolaire de 364€ à trois enfants scolarisés à Lambersart et demeurant hors SIVOM (Prémesques).

Nous avons à nouveau voté « pour » l'attribution 2013 d'une avance sur subventions à AGEMLAM, Lino Ventura, COS, Lambersart Animation, Iris Club de Lambersart Section Hockey, CCAS (afin de répondre à la demande du Trésorier et l'application de nouvelles règles comptables).

Nous avons voté « pour » l'attribution de subventions exceptionnelles pour 2013 à :

- Lezard Maniac pour les fenêtres qui parlent au Canon d'Or : 1 500€;
- Photo Club de Lambersart, pour l'exposition « quartiers libres » : 400€.

Nous avons voté « pour » la création d'un Comité de suivi et d'évaluation du plan d'action Energie Durable » dans le cadre de la Convention des Maires. Thérèse Dupont nous représentant au sein de ce comité de suivi.

Nous avons voté « pour » l'avenant n° 2 à la convention relative au Programme d'Intérêt Général « amélioration durable de l'habitat », incluant la Région.
Bilan depuis septembre 2011 : 26 dossiers traités, 3 achevés, 16 en cours, 7 rejetés et 113 000€ d'octroyés dont 8 000€ par la Ville.

Nous avons « approuvé » la demande d'inscription d'un Emplacement réservé pour Equipement Public Communal sur le site Voies Navigables de France, avenue du Colysée. (Rapport déposé sur table).

Débat d'orientation budgétaire

Merci Mr Caudron pour cet exposé des chiffres-clefs du budget à venir. Le chapitre « recettes » est étoffé. Tout le monde comprend bien que la marge de manœuvre d'une municipalité repose sur deux volets : les emprunts, et les impôts.

Pour les emprunts, ce n'est un secret pour personne, ils vont s'envoler. Vous avez négocié il y a respectivement 18 mois et un an deux emprunts de 3 et 4.3 M€ à des taux intéressants, et ce pour la rénovation du Pacot, qu'il faudra contractuellement mobiliser d'ici octobre 2013 et mars 2014. La capacité de désendettement de Lambersart va exploser, mais ça n'apparaîtra pas dans les chiffres avant l'année prochaine, une fois les élections passées, ce qui est toujours intéressant.

Pour les impôts, là, la majorité réalise depuis deux ans sa « révolution Copernicienne ». Auparavant, diminuer la taxe d'habitation était une ineptie, et tout esprit éclairé savait bien qu'énoncer cette ineptie n'était que pure démagogie. Depuis deux ans, à l'inverse, c'est devenu la nouvelle religion municipale ! Inutile de vous dire que nous nous réjouissons que vous nous ayez rejoints sur ce point !

Le chapitre « dépenses » est moins étoffé.

Dans les dépenses de fonctionnement, figurent bien sûr les charges de personnel que, selon l'expression consacrée en ces lieux, vous surveillez comme le « lait sur le feu ». Il faut noter, ce dont personne ne se réjouit, que le gel du point d'indice depuis juillet 2010 (sauf pour les plus basses rémunérations) contribue aux bons résultats que vous mettez en avant. Sur cette ligne des dépenses de personnel, vous assumez le développement du service « communication », avec le recrutement d'un rédacteur en chef, d'une personne chargée de l'animation des panneaux dynamiques municipaux, et le payement des heures supplémentaires des employés municipaux chargés de distribuer les magazines dans les boîtes aux lettres. Le syndicat maison se réjouit que ces employés soient deux fois plus nombreux à bénéficier de revenus supplémentaires. Toutes ces dépenses n'apparaissent pas sur la ligne « communication » du budget, ce qui est toujours intéressant avant les élections municipales.

A la marge, dans les dépenses de fonctionnement, on préférerait voir 15 000€ de plus consacrés à l'achat d'ouvrages destinés à rajeunir les rayons de la splendide médiathèque, plutôt qu'à une charrette qui ramasse les poubelles, ou à des moutons tondeurs, ou à un distributeur de documents qui enlaidit la mairie, toutes joyusetés particulièrement photogéniques, vite oubliées quelques mois après leur exposition médiatique.

Enfin, dans les dépenses d'investissement, le Pacot, bien sûr, phagocyte tout, ce qui, je tiens à le souligner, est d'ailleurs tout à fait normal ; les délais doivent être tenus, vus le nombre de partenaires en cause et les sommes majeures

investies. Mais pour le reste, on a quand même eu droit, dans les années passées, à des effets d'annonce. C'était la vidéo-surveillance, votée en urgence en 2009, pour laquelle on était tout, sauf prêt financièrement. Ca a tellement traîné qu'on n'est plus sûr d'avoir les subventions de l'Etat ! Nous qui n'étions pas d'accord sur le principe, si en plus on doit maintenant payer plein pot ! Nous en sommes ravis !

Ca a été la rénovation du Hall de l'Hôtel de Ville (pour les 100 ans, on aura peut-être droit à un coup de peinture ?), ça a été le centre De Gaulle, dont la réfection a commencé en 2011 et qui à ce jour est toujours inachevée, ça a été la Villa des Roses, dont les travaux qui étaient urgents il y a 3 ans semblent l'être beaucoup moins. Enfin, cette année, pas d'effet d'annonce a priori, mais la surprise du chef : l'église St Calixte, par on ne sait quel miracle, voit tomber du ciel 300000 euros pour les peintures et l'électricité. Tant mieux pour l'Abbé Bordarier et les paroissiens.

Mr le Maire, vous avez annoncé, lors des vœux de quartier, que lors du prochain mandat, il n'y aura plus d'investissement, mais un renforcement des services. Passons au dessus du fait qu'avant le prochain mandat, il y a des élections ; vous avez suffisamment d'expérience en la matière pour savoir que les élections, quelles qu'elles soient, ne sont jamais une simple formalité. Mais je vous rejoins tout à fait sur votre prévision ; pour les prochaines années, il semble que malheureusement, il n'y aura guère de place aux idées neuves.

Je vous remercie.